

Montréal, le 9 mars 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2017
Dossier de la Régie : R-3981-2016 Phase 2

Maître Fréchette,

Par sa lettre datée du 24 janvier 2017, la Régie de l'énergie (la Régie) confirme que l'audience dans le dossier cité en objet se tiendra de **9 h à 15 h du 5 au 10 avril 2017, dans la salle Krieghoff** de ses bureaux à Montréal.

Dans un premier temps, la Régie entendra les témoins du Transporteur et, dans un second temps, ceux des intervenants. Les plaidoiries et la réplique concluront l'audience.

Aux fins de la planification de cette audience, la Régie demande au Transporteur de lui transmettre les informations suivantes :

- les différents panels qu'il entend présenter;
- les sujets couverts par chacun (avec références à la preuve);
- leurs témoins et leurs qualifications;
- le temps prévu pour leur présentation;
- le temps prévu pour contre-interroger chacun des autres participants, le cas échéant;
- le temps prévu pour son argumentation;
- tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience.

La Régie demande également au Transporteur s'il entend soulever des moyens préliminaires.

Les informations requises par la présente devront parvenir à la Régie **au plus tard à 12 h le 15 mars 2017.**

Veuillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie